

Conditions Générales de Vente

1 Offres

- Nos offres, sauf indication du contraire, sont valables 2 semaines.
- La commande implique l'acceptation sans réserve de nos conditions générales de vente et de livraison pour la France métropolitaine, quelles que soient les stipulations contraires pouvant figurer sur les documents du client.
- Les renseignements figurant sur nos catalogues et tarifs sont donnés à titre purement indicatifs et ne nous engagent qu'après confirmation écrite d'une commande.

2 Quantités

- Sauf convention expresse, les quantités livrées peuvent varier de 10 % par rapport aux quantités commandées.
- Seules les quantités livrées seront facturées.

3 Prix

- Sauf offre écrite contraire, nos prix et conditions sont ceux en vigueur au jour de livraison.

4 Matériel spécial

- Pour tout matériel non catalogué un acompte de 30 % est exigé à la commande.

5 Délais de livraison

- Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif.
- Leur éventuel dépassement ne saurait, en aucun cas, ouvrir droit à annulation de commande, réduction de prix ou à facturation de pénalités ou indemnités quelconques.

6 Livraisons

- Les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acquéreur, même si la livraison est stipulée franco.
- Il appartient au client de faire, dans les délais, les réserves nécessaires auprès du transporteur.
- Nos prix s'entendent hors taxe, départ usine, emballage compris.
- Franco de port à partir de 600 €/HT par expédition en France métropolitaine.
- Les expéditions à l'export ou dans les pays de l'Union Européenne sont à charge du client.
- Toutes les expéditions expressives sont à charge du client.

7 Règlements

- Toutes nos factures sont exclusivement payables à Sartrouville par traite acceptée, Billet à ordre, virement ou chèque à 45 jours fin de mois de facturation ou 60 jours date de facture, conformément à la loi de modernisation économique dite LME du 4 Août 2008.
- Dans le cadre d'une ouverture de compte, nous nous réservons le droit d'acceptation d'un règlement à échéance.
- Pour les règlements par anticipation dans les 10 jours de la date de facture un escompte de 1,5% est accordé.
- Les commandes d'une valeur matériel inférieure à 150 €/HT sont imputées d'un forfait administratif de 25 €/HT.

8 Retard de règlement

- Pour tout retard de règlement, les sommes dues, quels que soient les modes et délais de règlement préalablement acceptés, deviennent immédiatement exigibles, majorées des indemnités de retard calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal.

9 Réserve de propriété

- Nous nous réservons l'entière propriété de nos fournitures jusqu'au paiement complet de leur prix de ventes (loi n°80.335 du 12 mai 1980).

10 Garantie

- La garantie est limitée exclusivement au remplacement en nos locaux du matériel fourni à l'acheteur, utilisé selon les règles de l'art et reconnu défectueux par nous.
- Tous les autres frais, y compris ceux du transport aller et retour, restent à la charge de l'acheteur.
- Aucune indemnité ne peut être réclamée à quelque titre que ce soit.

11 Contrôle

- Il appartient à l'acheteur de contrôler le matériel à réception de celui-ci.
- Les non conformités ou réclamations doivent intervenir dans les 15 jours suivants la date de réception du matériel.
- Tout retour de matériel est soumis à notre accord préalable, sans ce dernier le matériel sera retourné à l'acheteur à ces frais.

12 Modifications

- Seules nos conditions générales prévalent et toutes modifications souhaitées par l'acheteur nécessitent un accord écrit de notre part.

13 Juridiction

- En cas de litige, seul le tribunal de commerce dont dépend notre localité est compétent.